

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :  
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . . 13.50  
Six mois. . . 26.50  
Un an. . . 50.50  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,  
trois mois. . . 15 fr.  
La France et l'Étranger, les frais de poste  
en sus.  
Le prix des Abonnements est payable  
d'avance. — Tout abonnement continue,  
jusqu'à réception d'avis contraire.

# JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :  
Annonces : la ligne. . . 20 c.  
Réclames : . . . 35 c.  
Faits divers : . . . 50 c.  
On peut traiter à forfait pour les abonne-  
ments d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont  
reçus à Roubaix, au bureau du journal,  
à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grand-  
Place; à Paris, chez MM. HAYAT, LAGRANGE  
et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse; à Brémont, à  
l'Oratoire du Roubaix.

Un certain nombre de négo-  
ciant et d'industriels de Rou-  
baix et de Tourcoing nous ont  
exprimé le désir d'avoir commu-  
nication de nos dépêches com-  
merciales et des cours de bourse  
avant l'impression du journal et  
anéantit la réception dans nos  
bureaux.

Nous organisons à cet effet  
un service spécial qui fonctionne  
dès maintenant. Moyennant une  
commission mensuelle pour frais  
de copie, nous envoyons à do-  
micile nos dépêches au fur et à  
mesure qu'elles nous parvien-  
nent, soit avant, soit après le  
tirage du journal.

Nous y joignons les télégram-  
mes politiques (débat de l'As-  
semblée, nouvelles importantes  
etc.) qui nous seraient parvenus  
trop tard pour être insérés dans  
notre édition du soir.

A l'époque des caniches de  
laines au Havre, à Anvers, et à  
Londres, nous recevons quoti-  
diennement plusieurs dépêches  
de ces diverses places.

Il est bien entendu que ce ser-  
vice est exclusivement réservé  
à nos abonnés.

Nous avons établi notre bulletin  
télégraphique de la Bourse de Pa-  
ris, d'après les avis qui nous ont  
été donnés par un certain nombre  
de nos abonnés. Nous prions les  
personnes qui auraient intérêt à  
connaître le soir même les cours  
d'autres valeurs de vouloir bien  
nous en informer. Nous nous les  
ferons télégraphier régulièrement  
par nos correspondants.

## BOURSE DE PARIS

2 FÉVRIER

|                  |       |
|------------------|-------|
| 3 0/0            | 53 00 |
| 4 1/2            | 92 00 |
| Emprunts (5 0/0) | 99 50 |

3 FÉVRIER  
(Service gouvernemental)

|                  |        |
|------------------|--------|
| 3 0/0            | 64 00  |
| 4 1/2            | 92 35  |
| Emprunts (5 0/0) | 100 80 |

(Service particulier du Journal de Roubaix)

|                 |                            |         |
|-----------------|----------------------------|---------|
| Actions         | Banque de France           | 3810 00 |
| "               | Société générale           | 535 00  |
| "               | Crédit foncier de France   | 870 00  |
| "               | Chemins autrichiens        | 632 00  |
| "               | Lyon                       | 900 00  |
| "               | Est                        | 525 40  |
| "               | Ouest                      | 378 00  |
| "               | Nord                       | 1115 00 |
| "               | Midi                       | 646 09  |
| "               | Suez                       | 520 00  |
| 6 0/0           | Péruvien                   | 68 00   |
| Actions         | Banque ottomane (ancienne) | 667 00  |
| "               | Banque ottomane (nouvelle) | 556 00  |
| Londres cour    |                            | 25/05   |
| Crédit Mobilier |                            | 430 00  |

## DÉPÊCHES COMMERCIALES

Service particulier du Journal de Roubaix

Avvers, 3 février, 3 h. 01 s.  
Laines : Ventes 237 b. Plata, 63  
écouilles France.  
Pétrole : Hausse. 27 1/2 à 28 courant  
7/74; mars 27 1/2 à 28; septembre 31;  
quatre derniers 32.

Marseille, 3 février.  
Laines : Beldhia Cazabianca 175;  
Buenos-Ayres assorties 220.  
Cotons : Tarsous 135; Malte 144.  
Cafés : Ventes 500 sacs. Rio 186.  
Blés : Ventes 5,920 hectolitres. Im-  
portations, 38,450 hect. Marché calme.  
Tangarok dur 34 la charge de 160 li-  
tres, poids 130/126; Marianopoli, 32 la  
charge de 160 litres, poids 130/126.

Liverpool, 3 février.  
Cotons. Ventes: 12,000 b., dont 2,000  
b. pour la spéculation. Importations  
5,000 b. Marché calme.

Londres, 3 février.  
Froment: Inchangé et languissant.  
Sucres-Haibles.  
Cafés: Calmes.  
Laines: Stationnaires.  
Soie: Sans affaires.

Havre, 3 février  
Cotons : Ventes 300 b., calmes et  
lourds.  
Cafés : Ventes 2,750 sacs; Jacmel  
94,50; Haïti sain 102; Cap 101 à 101,50;  
Guayra 120.

New-York, 3 février.  
Change sur Londres, 4.87; change sur  
Paris, 5.13 3/4.  
Valeur de l'or, 114 1/8.  
Café good fair, 19 1/2.  
Café good Cargoes, 20.  
Marché calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et C<sup>ie</sup>,  
représentés à Roubaix par M. Bulteau-Des-  
bonnets.

Havre, 3 février.  
Coton: Marché calme, mais tendu.  
Orléans livr. 93; George 92.

Liverpool, 3 février.  
Cotons. Ventes: 12,000 b. Marché  
calme.

New-York, 3 février.  
Coton: 15 3/8. Recettes de 4 jours,  
54,000 b.

Dépêches affilées à la Bourse de Roubaix  
Liverpool, 3 février.  
Cotons : Ventes 12,000 b. Livrable  
Amérique offerts.

Havre, 3 février.  
Cotons : Ventes 1,000 b. Calmes.

New-York, 3 février.  
Cotons : 15 3/8. Orléans 96,50. Re-  
cettes 57,000 b.

## ROUBAIX 3 FÉVRIER 1874.

### L'ENSEIGNEMENT ET LA RÉVOLUTION (3<sup>e</sup> ARTICLE).

Nous croyons avoir établi que la  
révolution, toutes les fois qu'elle est  
intervenue dans la question de l'ins-  
truction publique, s'est toujours donné  
les couleurs plutôt d'un ennemi que

d'une protectrice et qu'ainsi, à vrai dire,  
il y a une grande impudence à elle à  
réclamer aujourd'hui l'honneur d'avoir  
promu ce grand intérêt dont, en pra-  
tique générale, elle a fait si bon marché.

Mettons que quand elle posait les  
scellés en 93 sur toutes les écoles exis-  
tantes, ce n'était pas en haine de la  
science, mais seulement en haine de  
passé que ces écoles représentaient; ses  
attaques contre des hommes à qui  
pourtant leur titre de savants et de  
gens d'esprit aurait dû servir de sau-  
vegarde — j'ai simplement mentionné  
deux de ces victimes d'un ostracisme  
qui ne pardonnait pas, mais la liste en  
serait longue et douloureuse — ses at-  
tentats donc contre ces hommes illus-  
tres déjà, ou qui ne demandaient qu'à  
l'être, portons-les au compte des ven-  
geances politiques et ne leur donnons  
pas d'autre nom; si l'on veut, jetons  
sur tout cela l'excuse qu'on accorde à  
des égarements passagers.

On le voit, nous ne voulons pas  
imiter la révolution en nous montrant  
trop incrédules, nous contentons à la  
juger qu'à partir du moment où elle  
établit son enseignement dans des éco-  
les de son cru. Ah! quel enseignement  
et quelles écoles! enseignement sans  
programme, écoles sans élèves, voilà  
tout ce qu'on en peut dire, et nous n'au-  
rions pas les témoignages d'hommes  
comme Chaptal, Fourcroy et autres, les  
souvenirs de nos grands parents nous  
suffiraient pour juger à leur véritable  
valeur les entreprises scolaires de la  
convention et du directoire.

Arrive Napoléon, et depuis lui jus-  
qu'à nous quelles merveilles voyons-  
nous accomplies par l'esprit de la révo-  
lution, alors qu'il est certain qu'elle-  
même, qu'on a pu croire renversée, n'a  
pas cessé pendant tout ce temps de se  
survivre au moins par le fond de ses  
doctrines?

L'enseignement officiel résume cette  
nouvelle phase de l'évolution, et qui dit  
enseignement officiel dit ensei-  
nement qui vivra de jalousies, de  
restrictions, d'exclusions. L'Etat pro-  
clamera ou aura l'air de proclamer que  
la science c'est lui, et l'enseignement  
indépendant deviendra une sorte de  
rébellion qu'il pourra dédaigner s'il  
reste assez isolé pour lui paraître inof-  
fensif, mais qu'autrement il poursuivra  
de ses vexations et de ses rigueurs, la  
proscription non exceptée. Les révolu-  
tionnaires protesteront-ils contre ces  
actes d'ingérence persécutrice exercés  
par l'Etat? N'y verront-ils pas une  
flagrante violation des articles 4, 5, 10  
et 11 des fameux droits de l'homme  
qu'ils ont toujours à la bouche? Ne  
voudront-ils pas venger le peuple dans  
la personne des instituteurs qu'on lui  
enlève? Allons donc, ce serait mal  
connaître les héritiers de 93! Quand l'Etat  
voudra être tolérant, ce sont eux qui  
lui rappelleront qu'il y a instituteurs et  
instituteurs, écoles et écoles, et qu'au  
nom de la liberté et du bien intellectuel  
du peuple, l'Etat se doit à lui-même de  
faire deux parts de la loi, que l'art. 6  
des droits de l'homme fait soite-  
ment la même pour tous: il faudra, pour leur  
comprendre, que d'un côté il protège en  
puissant de l'autre.

Sous Charles X (on nous pardonnera  
d'insister sur ces faits), les Jésuites  
sont expulsés et leurs écoles fermées,  
par qui? par l'Etat subissant la pres-  
sion de ces amis de l'ancienne révo-  
lution, qui ne tardent pas à reconnaître  
ce service de l'Etat en l'accablant à son  
tour à une autre révolution, sœur ca-  
dette de la première, de laquelle surgit  
un nouveau roi, chef d'une nouvelle  
monarchie.

Après 1830, vingt francs d'amende  
à MM. Lacordaire et Montalembert (j'ai  
déjà rappelé la chose) en vertu d'un  
jugement rendu par la cour des Pairs.  
Ces messieurs n'avaient-ils pas eu  
l'étrange idée d'enseigner dans une  
salle à eux, mais non reconnue, l'a b c à  
quelques jeunes malheureux?

Où leur montra bien qu'avoir et  
réaliser des idées pareilles c'est anti-  
révolutionnaire: visite du commissaire,  
procès en cour haute, amende, repré-  
sentent la gradation, humiliante pour la  
liberté, par où on les fit passer. Les  
libéraux, les ennemis de l'ignorance,  
les patrons du progrès étaient au pou-  
voir!

A la fin et malgré les résistances, la  
liberté véritable, avons-nous dit, s'est  
trouvée plus forte que l'Etat, même  
renforcé par la troupe de ses mane-  
lous de la révolution, gens toujours  
prêts à forger pour lui les chaînes qui  
lui servent ensuite à comprimer les plus  
nobles et les plus libératoires!

Nous avons des écoles primaires.  
Nous avons des écoles libres.

Eh bien, veut-on juger, quand ce ne  
serait qu'après coup, les vrais senti-  
ments qu'inspire à tous ces hypocrites  
qui s'appellent libéraux, le sérieux et  
grand intérêt de l'instruction populaire?  
Qu'on produise un simple frère de la  
doctrine chrétienne: il est le cauche-  
mar de tous ces hommes. Pourtant il  
instruit l'enfant du peuple. Eux-mêmes  
l'avaient quand il leur reste un grain  
de sincérité. Alors, son crime? Il est  
frère de la doctrine chrétienne.

« Vous, hommes de la religion, vous  
êtes savants et capables, disait à l'As-  
semblée M. Challemeil-Lacour, il y a  
à peu de temps, mais nous ne voulons  
pas de vous parce que vous êtes de la  
religion. »

Leur liberté à tous, leur liberté en  
tout temps, doit être jugée à cette  
aune. A notre tour nous leur dirons :  
de cette liberté nous n'en voulons pas.  
JULES ARBELLE.

Le vote de samedi vient d'être, en  
quelque sorte, confirmé. L'Assemblée  
a adopté par 449 voix contre 249 l'a-  
mendment de M. Wallon, qui donne  
au président de la république, quel  
qu'il soit, le droit de dissolution avec le  
concours du Sénat. C'est un échec pour  
la commission des trente, qui conférerait  
ce droit au maréchal de Mac-Mahon  
seul.

Cette majorité a été formée de toutes  
les gauches et du centre droit.

Nous lisons dans le Français :  
« S'il faut en croire les conversations  
de couloirs, la gauche et même l'ex-

trême gauche seraient décidées à éton-  
ner leurs amis et leurs adversaires par  
leur esprit de conciliation. Elles se ré-  
signeraient non-seulement à concourir  
à cette organisation constitutionnelle  
qu'elles avaient toujours refusé à l'As-  
semblée actuelle le droit de faire; mais  
elles iraient jusqu'à voter le droit de  
dissolution, la faculté de révision et un  
mode acceptable de nomination de la  
seconde Chambre. Cette attitude, si  
étrange quand on la compare aux décla-  
rations antérieures, paraît justement  
fort suspecte, et on se demande, sui-  
vant une expression vulgaire, quel est  
le dessous des cartes. Ceux qui donnent  
l'explication la plus favorable à la gau-  
che prétendent que celle-ci a modifié sa  
conduite sous l'impression d'effroi que  
lui ont causée les progrès du bonapar-  
tisme. Les autres ne croient pas que la  
gauche veuille sincèrement l'organisa-  
tion; elle comploterait sur la droite pour  
tout faire échouer; mais elle croirait,  
par cette bonne volonté apparente, avoir  
rendu la dissolution plus inévitable et  
s'être préparé une situation favorable  
devant les électeurs. D'autres enfin di-  
sent que la gauche n'est préoccupée que  
d'une chose: s'emparer du pouvoir par  
un déplacement de majorité et un chan-  
gement de ministère. On voit avec quelle  
ardeur ce changement est demandé au-  
jourd'hui par les journaux du parti.  
Quoi qu'il en soit, il importe que les  
conservateurs aient présente à l'esprit  
cette nouvelle disposition des gauches et  
agissent en conséquence. Ils n'ont déjà  
que trop fait les affaires de leurs habiles  
adversaires.

## CHRONIQUE DU JOUR

On a distribué hier aux députés un  
volumineux rapport du ministre de la  
guerre au Président de la République  
sur les opérations du recrutement pen-  
dant l'année 1873; ce document donne  
d'intéressants détails sur le fonctionne-  
ment de la loi du 24 janvier 1872 qui a  
rendu le service obligatoire; 303,810  
jeunes gens ont figuré sur les listes de  
tirage; 30,433 ont été exemptés com-  
me atteints de maladies qui les rendaient  
impropres à tout service. Ont été dispensés  
du service actif en temps de paix: aînés  
d'orphelins de père et de mère, 3,569;  
fils ou petits-fils de veuve, d'un père  
aveugle ou septuagénaire 817; aînés de  
deux frères appelés à faire partie du  
même tirage, 232; frères de militaires  
dans l'armée active, 10,085; frères de  
militaires morts sous les drapeaux ou  
retraités pour blessures ou infirmités  
7,041. Le nombre des dispensés condi-  
tionnellement comme élèves d'écoles pu-  
bliques, de séminaires, instituteurs, ins-  
crits maritimes ou volontaires d'un an,  
est de 24,869. 28,376 jeunes gens ont été  
classés dans les services auxiliaires, en  
raison d'infirmités ou de maladies les  
rendant impropres au service armé;  
21,022 ont été ajournés à l'année sui-  
vante, ce délai pouvant leur permettre  
d'acquiescer le développement et l'aplitude  
physique qui leur font actuellement dé-  
faut. La taille moyenne des jeunes gens  
déclarés aptes au service armé est de 1  
mètre 646 millimètres. Il en est donc  
resté 151,039 à inscrire à la première  
partie de la liste du contingent. Une dé-  
cision du ministre de la guerre les a ré-  
partis ainsi: 95,153 dans la portion de-  
partir passer cinq ans au drapeau et  
55,884 dans la seconde portion suscep-  
tible d'être renvoyée après un an ou

six mois de service. Sous le rapport de  
l'instruction, la classe de 1872 compte  
56 mille 116 jeunes gens ne sachant ni  
lire ni écrire, 6905 sachant seulement  
lire; 230,245 sachant lire et écrire; on  
n'a pu vérifier en temps utile pour les  
faire figurer dans ce classement, l'instruc-  
tion de 10,544. Le nombre des engage-  
ments volontaires de cinq ans a été de  
16,987, celui des rengagements de 5,504.  
Deux appels d'engagés conditionnels d'un  
an ont eu lieu en 1873, le premier a  
donné 7,319 volontaires, le second,  
8,493.

À la suite d'une conférence entre  
MM. Paul de Cassagnac et plusieurs  
généralistes, la liste des témoins à opposer  
à ceux du général Wimpfen a été ar-  
rêtée; elle renferme un assez grand  
nombre de généraux, parmi lesquels  
nous pouvons citer MM. Douai, Ducrot,  
Lebrun et de Gallifet.

Un curieux procès s'est engagé hier  
devant le tribunal correctionnel de Mar-  
seille. Une dame Saunier, femme sépa-  
rée d'un ancien préfet, et ancien réfen-  
dant à la cour des comptes sous  
l'empire, comparait sous prévention  
d'escroqueries montant à plusieurs cen-  
taines de mille francs et opérées de  
complicité avec un médecin, le docteur  
Boissy. Mme Saunier avait réussi à ob-  
tenir de plusieurs personnes très hono-  
rables de Marseille appartenant pour la  
plupart au parti légitimiste, des lettres  
de recommandation qui lui ont permis  
de faire de nombreuses dupes. Elle avait  
poussé l'audace jusqu'à aller rendre vi-  
site à M. le comte de Chambord en lui  
présentant le docteur Boissy comme son  
mari.

Mme Saunier signait archiduchesse  
Thérèse, marquise de Boissy. Elle pré-  
tendait devoir recueillir une succession  
de 30 millions. Le docteur Boissy, in-  
terrogé sur la matière dont il avait pu  
écrire et propager une telle fable, a ré-  
pondu qu'elle lui avait été révélée, par  
cette femme, dans un soleil magnétique.  
Les débats ont confirmé que la dame  
Saunier a été cantatrice sous le nom de  
Stellavi. Elle a refusé de répondre à  
toute question relative à la cour d'Au-  
triche comme si elle avait à craindre des  
critiques d'Etat; mais le président a op-  
posé à ses prétentions politiques ses an-  
técédents, qui sont peu enviables.

Le tribunal doit entendre aujourd'hui  
les dispositions sur les faits d'escroque-  
rie qui ont eu lieu à Paris. On pense  
que le jugement sera rendu demain.

Dans une plaquette que M. G. Monod  
publie sur Michelet, et qui est agréable  
à lire, bien qu'il écrit sur le ton du pané-  
gyrique, nous trouvons un détail curieux  
sur les dernières pensées de l'historien.  
On sait qu'il avait été professeur de  
Mme la duchesse de Parme, et qu'il  
avait gardé un sympathique souvenir  
de cette belle enfant. On s'explique  
mieux dès lors quelques paroles qu'il  
prononça avant de mourir:

Sortant d'une demi-torpeur il dit tout  
à coup.

— On eût dû faire manger à Henri V  
des œufs de lion.

— Pourquoi? demanda-t-on.

— Parce qu'il aurait eu le tempéra-  
ment plus militaire.

L'historien qui avait écrit de si belles  
pages sur les origines de la monarchie  
française, se réveillait sous celui qui  
était devenu l'ennemi acharné, presque

Feuilleton du Journal de Roubaix  
DU 4 FÉVRIER 1874.

## L'ESCLAVE

PAR  
G. DELA LANDELE.  
XXIV. — A LA RENOMMÉE DU VIN  
QUI GRATTE  
(Suite.)

A ces mots, il remit la main à son  
gousset pour en tirer cinq pièces d'or  
qui serviraient à payer l'hospice; mais  
Binigan lui retint la main.

— Non! mille fois non! pas de fo-  
lies! dit-il. M'as-tu jamais vu l'empê-  
cher de faire une aumône? T'ai-je ja-  
mais détourné d'une bonne action? Tu  
veux rendre ici le bien pour le mal, je  
ne m'y oppose pas; mais minute, si ce  
vieux pendard a basement menti,  
trompé, ici à cette table où tu lui fai-  
sais reprendre vie, les dix francs qu'il  
a déjà reçus sont déjà de trop.

— Monsieur Binigan, je vous jure,  
dit Zurban, que je n'ai dit que la vé-  
rité, l'exacte vérité!

Je me contre-fiche de tes serments!  
Des preuves!  
— Quelles preuves puis-je vous  
donner?

— Oui, demanda Victor à son tour,  
quelles preuves veux-tu qu'il four-  
nisse?

— Je cherche!... Ah! les noms et  
les portraits de tous ceux des esclaves  
de la Castellania qui s'en allaient à la  
Havane avec leurs maîtres, le signale-  
ment de Niévé, quelques anecdotes de  
la plantation que Divoal puisse recon-  
naître; des détails, des détails, des  
détails!

Et Binigan lui-même versa à boire à  
Zurban qui, loin d'être embarrassé par  
l'interrogatoire, fournit des explica-  
tions si précises, si bien enchaînées, si  
démonstratives, que Binigan lâcha enfin  
la main de son matelot en s'écriant  
avec entrain:

— Bons renseignements! Toute peine  
mérite salaire; largue donc la pesée; et  
maintenant, en route, vivement, ça  
presse!

Les cent francs en or furent remis à  
Zurban, qui promettait avec chaleur  
d'être à l'avenir digne de tant de bien-  
faits. Mais en même temps pétillaient  
de convoitise les regards des marins  
étrangers qu'avaient rendus si attentifs  
les noms des Tornozos et de Cornibolo.

Victor, pour comble de bonté, pro-  
mettait de se charger de faire admettre  
Zurban à l'hospice:

— Bonne nuit et à demain! dit-il  
en sortant.

— A demain, non, par exemple, fit  
Binigan une fois sur le quai.

— Mais j'ai promis.

— A l'impossible nul n'est tenu.  
— Comment me serait-il impossible  
d'aller chercher Zurban à l'auberge du  
Bossu où il va passer la nuit et de le  
conduire moi-même à l'hôpital où j'a-  
planirai toutes difficultés... Mais où  
me mènes-tu? nous tournons le dos au  
cercle.

Binigan, qui entenaient Victor vers  
leur domicile, disait gravement.

— Deux jours et demi pour aller,  
autant pour revenir, cinq; vingt-qua-  
tre heures à Morlaix, six; il nous en  
faut sept pour être en mesure de pren-  
dre la mer. Pendant ton absence, je  
suffis pour tout, même pour colloquer  
à l'hospice ton chien de Zurban, qui  
mériterait mieux les galères. Bref! nous  
allons faire ton paquet, attendu que la  
malle-poste part à dix heures du soir.  
Il n'en est pas sans nous, nous avons le  
temps tout juste. Par correspondance,  
nous ne ferons rien qui vaille. Ton père et  
ta mère, qui n'ont jamais su les choses  
à fond, se consulteraient, hésiteraient,  
ne répondraient pas tout de suite,  
ou répondraient par des mais... des  
si... des car: — « Espagnole, trop ri-  
che, trop fière, d'une famille qui...  
d'une nation que... » Notre fret serait  
complet, notre chargement fini, tu ap-

pareillerais coûte que coûte pour faire  
ton devoir de capitaine, et, comme  
Martin faute d'un point perdu son âne,  
mon Matelot Victor Divoal, faute d'un  
mot, risquerait fort de perdre sa belle...  
En poste donc!

Victor, enthousiasmé, se jeta au cou  
de son prévoyant ami.

Le septième jour, à son retour de  
Morlaix, d'où il rapportait son consen-  
tement de ses parents à son mariage  
avec mademoiselle Rita Fayal et des  
papiers bien en règle, il demanda des  
nouvelles de Zurban.

— Son affaire est faite, je l'en re-  
parlerai au large, répondit Binigan  
avec impatience. Cours prendre tes ex-  
péditions; voici le pilote; nous sommes  
en passe de gagner une marée.

Tout était prêt pour l'appareillage.  
En rivière, il fallut manœuvrer serré.  
Enfin, après avoir dépassé la tour de  
Cordouan et donné la route, on causa:

— Eh bien, dit Binigan, si la ren-  
contre de Zurban t'a porté bonheur  
(car il n'est peut-être pas tout à fait  
impossible que nous revenions de la  
Havane mariés à mademoiselle Fayal),  
en revanche la tienne a mis fin à sa  
chiennerie d'existence.

— Que dis-tu?

— On l'a trouvé lardé de coups de  
couteau à vingt pas de l'auberge du  
Bossu, où il devait aller coucher, et,

naturellement, les cinq pièces d'or que  
tu lui avais données avaient disparu.

— Malheureux Zurban!  
— Je te conseille de le plaindre!  
Ramassé par la police, il est mort dans  
un lit excellent, avec un prêtre à son  
chevet, et il ne vendra plus la peau de  
personne.

Peu d'années après, aux colonies,  
par un de ces hasards qui sont si fré-  
quents dans la vie des marins, Divoal  
et Binigan apprirent de source certaine  
que Pisistrat-Marius Zurban, dit Corni-  
bolo, dit maître Yago, etc., avait été  
assassiné et volé par d'anciens mate-  
lots négriers auxquels jadis il n'avait  
point payé leurs gages. Ils s'étaient  
fait justice en se remboursant par leurs  
propres mains.

Au résumé, quand on a de l'or, on  
fait bien de ne pas l'étaler sur les ta-  
bles de la Renommée du vin qui  
gratte.

XXV. — DIPLOMATIE DE BINIGAN ET  
SES CONSÉQUENCES SUIVIES DE VOYAGES  
D'OUTRE-MER.

— Peut-être pas tout à fait impossi-  
ble? répéta Victor Divoal lorsque le  
chapitre Zurban fut complètement épuisé  
La parenthèse fut complètement épuisée  
au moins singulière; elle impliquait doute  
et presque découragement, quand c'é-  
tait lui qui avait le premier pris la  
balle au bond, et poussé avec tant

d'ardeur son ami à partir en poste pour  
Morlaix.

— Mon opinion, dit-il, est qu'il faut être  
prêt à tout événement. Il eût été désolant  
de différer et, par suite, de  
manquer, faute des papiers nécessaires,  
un mariage qui, je le répète, n'est pas  
absolument impossible, mais qui est  
mille fois invraisemblable.

Binigan se faisait décourageant avec  
une froideur calculée, tenace, avec une  
logique serrée, irréfutable.

— Roman d'imagination!... Tu  
laisses aux Canaries une enfant de  
neuf à dix ans, et tu vas retrouver à la  
Havane une jeune personne qui en  
aura bientôt vingt, dont tu ne sais que  
le peu que nous en a dit Zurban.

— Ce peu est beaucoup: elle n'est  
plus sous la domination de satante Far-  
niz, mais sous la tutelle immédiate de  
son oncle Fayal, homme honorable et  
justement considéré.

— D'après Zurban, qui en peut-  
être menti.

— Non! quel eût été son intérêt?  
— Est-ce un bien que mademoi-  
selle Rita soit heureuse? En quoi peut-  
tu la servir maintenant, puisqu'elle est  
parfaitement délivrée de madame satante?

— Ne parle pas ainsi, Binigan.  
Qu'elle soit heureuse, c'est avant tout  
mon vœu le plus ardent.

(A suivre)